

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

---

REGISTRE DES DELIBERATIONS

---

Séance du 25 janvier 2018

DCM N° 18-01-25-13

**Objet : Saison sportive 2017/2018 : accompagnement des clubs par la ville.**

**Rapporteur: M. TRON**

En complément des subventions attribuées au titre du fonctionnement des clubs sportifs pour la saison 2017/2018 lors du précédent Conseil Municipal et après avoir examiné les demandes présentées par différents clubs sportifs, il est proposé au Conseil Municipal après avis de la Commission des Sports, d'attribuer pour un montant total de **76 965 €**. Les subventions sont accordées au bénéfice de l'Association Sportive Metz Grange aux Bois, du Club Omnisport de Bellecroix, du Comité de Gestion des Centres Sociaux de Metz-Borny pour sa section ESAP, de l'Amicale de Billard de Magny et de Metz Triathlon qui a connu une saison sportive tout à fait remarquable avec un titre de champion de France des clubs Division 1 en élite homme, vainqueur de la coupe de France par équipe en Duathlon, vainqueur de la coupe de France Elite par équipe en Triathlon, meilleur club français en championnat de France Jeunes.

Dans le cadre du soutien logistique ou financier que la Ville de Metz apporte aux associations sportives qui organisent des manifestations et participent ainsi à l'animation de la Ville, il est également proposé d'attribuer des subventions pour un montant total de **43 700 €** pour soutenir des évènements tels que le Tournoi International de Football de la Ville de Metz « Graoully-Cup », le Tournoi International d'Echecs de la Ville de Metz, la marche populaire "LA CUCULOTINNE" ou encore le Challenge International de Rugby Julien LAJOYE. Le détail de toutes ces propositions figure dans la motion.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Les Commissions compétentes entendues,

VU les projets présentés et portés par les clubs au titre de la saison sportive 2017/2018,

**CONSIDERANT** que les projets présentés s'inscrivent dans le cadre de la politique sportive municipale,

## APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

### DECIDE :

- **D'ATTRIBUER LES SUBVENTIONS SUIVANTES POUR UN MONTANT DE 120 665 € :**

#### 1) Subventions de fonctionnement

Association Sportive Metz Grange aux Bois (Dont 1 500 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2017/2018)	7 295 €
Club Omnisport de Bellecroix (Dont 2 900 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2017/2018)	13 600 €
Metz Triathlon (Dont 5 300 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2017/2018)	29 050 €
Comité de Gestion des Centres Sociaux de Metz-Borny – Section ESAP (Dont 6 588 € déjà attribués au titre d'aide au démarrage pour la saison 2017/2018)	26 860 €
Amicale de Billard de Magny	160 €

#### 2) Financement de l'évènementiel sportif

Association FC Metz (6 <sup>ème</sup> édition du Tournoi International de Football de la Ville de Metz « Graouilly-Cup » - 19 et 20 mai 2018)	30 000 €
Club d'Echecs Alekhine (36 <sup>ème</sup> Tournoi International d'Echecs de la Ville de Metz- du 30 au 6 mai 2018)	8 000 €
Sport de Glace (Gala de fin de saison – 26 mai 2018)	500 €
Ecole Française d'Echecs (12 Tournoi des Débutants – 6 janvier 2018 – 100 €) (12 Open Rapide de l'EFE Metz - 1 <sup>er</sup> avril 2018 – 200 €) (8 <sup>ème</sup> tournoi de clôture – 10 juin 2018 - 100 €)	400 €
Baseball & Softball Club de Metz (Tournoi annuel de Softball Mixte – 14 et 15 juillet 2018)	450 €
ASPTT Omnisports (10 <sup>ème</sup> édition de la marche populaire "LA CUCULOTINNE" – 17 juin 2018)	1 000 €
Rugby Club de Metz (15 <sup>ème</sup> Challenge international Julien LAJOYE – 21 et 22 avril 2018)	1 500 €
Association Sportive du Gardengolf de Metz Technopôle (Coupe de la Ville de Metz – 9 septembre 2018 - 400 €) (Coupe Caritative – 9 septembre 2018 - 500 €) (Tournoi Double Dames de Metz – 11 septembre 2018 – 150 €)	1 050 €

Cercle de Yachting à Voile de Moselle 500 €  
(55<sup>ème</sup> édition des 6 heures de Voile de la Ville de Metz – 7 octobre 2018)

Metz Badminton 300 €  
(Tournoi Didier USQUELIS – 10 et 11 mars 2018)

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions d'objectifs et de moyens et avenants correspondants ainsi que tous documents, pièces connexes à cette affaire et notamment les lettres de notification portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de son affectation ou de cessation en cours d'exercice des actions subventionnées.

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Vu et présenté pour enrôlement,

Signé :

Pour le Maire  
L'Adjoint Délégué,

Jacques TRON

Service à l'origine de la DCM : Développement des Pratiques Sportives  
Commissions : Commission Sport et Jeunesse  
Référence nomenclature «ACTES» : 7.5 Subventions

Séance ouverte à 15h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,  
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 36 Absents : 19 Dont excusés : 10

**Décision : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**